

**Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes**



**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLAGE DE POINTE-AUX-OUTARDES**

Le conseil de la municipalité de Pointe-aux-Outardes siège en séance ordinaire, ce lundi 13 septembre 2021, par voie de visioconférence.

Sont présents à cette visioconférence :

Monsieur	Raynald Foster,	conseiller
Madame	Sylvie Ostigny,	conseillère
Monsieur	Pierre Ross,	conseiller

Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement. Tous formant quorum, sous la présidence de M. Julien Normand, maire.

Assiste également à la séance, par voie de visioconférence : Mme Dania Hovington, directrice générale et secrétaire-trésorière qui agit en tant que secrétaire d'assemblée.

2021-09-202
7155

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020, du 13 mars 2020, qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours ;

CONSIDÉRANT les décrets subséquents qui prolongent cet état d'urgence, soit jusqu'au 17 septembre 2021 ;

CONSIDÉRANT l'arrêté ministériel numéro 2020-029, daté du 26 avril 2020, de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui précise que toute séance peut se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux ;

CONSIDÉRANT QUE selon ce même arrêté, lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres ;

CONSIDÉRANT QU' il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos. Et, que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à y prendre part, délibérer et voter à la séance par visioconférence.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Sylvie Ostigny, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la présente séance du conseil sera tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par visioconférence.

OUVERTURE

Monsieur le maire déclare la session ouverte à 19 h 39 et vérifie le quorum.



2021-09-203
7156

Procès-verbal du Conseil du Village de Pointe-aux-Outardes

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Sylvie Ostigny, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que le point "Affaires nouvelles" demeure ouvert et que l'ordre du jour soit ainsi accepté.

2021-09-204
7156

ADOPTION DES DERNIERS PROCÈS-VERBAUX

Il est proposé par le conseiller Raynald Foster et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'accepter tel quel les procès-verbaux de la réunion ordinaire du 9 août 2021 et de réunion spéciale du 9 août 2021.

QUESTIONS DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

Monsieur le maire invite les membres du conseil à poser des questions.

2021-09-205
7156

DÉPÔT DES RAPPORTS

- Rapports financiers

Dépôt : rapport sur les recettes et les dépenses en date du 31 août 2021.
Dépôt du rapport comparatif de janvier à août 2020 et 2021.

- Aqueduc

Secteur Pointe-aux-Outardes : 3 267 m³, moyenne : 105 m³/jr
Secteur Les Buissons : 8 807 m³, moyenne : 284 m³/jr
Station de recherche : non disponible
Camping de la Rive : non disponible

- Service incendie de Pointe-aux-Outardes

Rapport d'activités du service de sécurité incendie pour le mois d'août 2021.

- M.R.C. de Manicouagan

Procès-verbaux : aucun

Il est proposé par le conseiller Pierre Ross, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'accepter le dépôt de ces rapports.

2021-09-206
7156

CORRESPONDANCE

Reçue :

* Mme Louise Milette, directrice générale, ministère des Transports -21-08-25- Accusé réception de la demande de modification à la signalisation sur la route 138 et le chemin Principal à Pointe-aux-Outardes et que la demande est en analyse pour recommandation.

Expédiée :

* Mme Solange Vignola, présidente, Dépanneur Le Fanatik -21-08-10- Envoi de la résolution numéro 2021-08-178 selon laquelle le conseil municipal accepte la dérogation mineure DM-2021-01 afin de régulariser l'implantation de la bâtisse principale.

* Mme Lise Fortin, directrice générale, MRC de Manicouagan -21-08-10- Envoi du règlement 358-20 modifiant le règlement de zonage 341-18.

* M. Luc Dionne, Sani-Manic Côte-Nord inc. -21-08-10- Envoi de la résolution numéro 2021-08-187 selon laquelle le conseil municipal accepte la soumission de Sani-Manic Côte-Nord inc. pour la vidange des fosses septiques et de puisards, incluant le transport et la disposition des boues, pour une période de 4 ans, au coût total de 392 386,68 \$, taxes incluses.

**Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes**



* M. Grégory Perron, chargé de projet, Jean Fournier inc. -21-08-10- Envoi de la résolution numéro 2021-08-188 selon laquelle le conseil municipal accepte de procéder au paiement de la demande de paiement #3 de Jean Fournier inc., pour les travaux terminés au 31 juillet 2021 concernant les travaux de recharge de plage située à l'est du quai.

* Mme France Lévesque, directrice du développement, Fondation de la santé et des services sociaux de Manicouagan -21-08-10- Envoi de la résolution numéro 2021-08-194 selon laquelle le conseil municipal remet un montant de 250\$ et une autorisation de passage dans le cadre de la Randonnée Vélo Santé 2021.

* Mme Louise Milette, directrice, direction régionale de la Côte-Nord, ministère des Transports -21-08-10- envoi de la résolution numéro 2021-08-195 selon laquelle le conseil municipal sollicite le ministère des Transports afin de modifier la signalisation.

* M. Grégory Perron, chargé de projet, Jean Fournier inc. -21-08-10- Envoi de la résolution numéro 2021-08-198 selon laquelle le conseil municipal accepte la soumission pour la fourniture et la pose d'enrobé bitumineux de type ESG-10, tel que spécifié au devis, et ce, au montant de 89 318,10 \$, incluant les taxes.

* Mme Catherine Bouchard, soins préhospitaliers d'urgence, Centre de santé et de services sociaux de la Côte-Nord -21-08-31- Envoi de la résolution numéro 2021-08-192 selon laquelle le conseil municipal désire redémarrer le service de Premiers répondants de niveau 2, avec huit (8) premiers répondants formés et des équipements en bon état pour le 1^{er} janvier 2022.

Il est proposé par la conseillère Sylvie Ostigny, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'accepter le dépôt de cette correspondance.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Étant donné les mesures exceptionnelles de distanciation sociale dues à la pandémie de COVID-19, la réunion se déroule à huis clos. Nous n'avons reçu aucune question.

PRÉSENTATION DES COMPTES POUR PAIEMENT

Il est proposé par le conseiller Raynald Foster, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'accepter pour paiement les comptes apparaissant sur la liste numéro 2021-09-13 ainsi que les transferts budgétaires suivants :

LISTE DES TRANSFERTS POUR SEPTEMBRE 2021

02 11000 131	Rémunération des élus	+	100 \$
02 11000 133	Allocation de dépenses – Élus	+	50 \$
02 13000 200	Charges sociales – Employeur	+	1 000 \$
02 14000 141	Salaire régulier – Greffe	+	500 \$
02 14000 200	Charges sociales – Employeur	+	50 \$
02 19000 341	Avis publics	+	1 000 \$
02 29500 451	Services de fourrière	+	300 \$
02 35500 649	Plaques de rues, signalisation	+	800 \$
		+	3 800 \$
02 11000 310	Frais de déplacement	-	150 \$
02 13000 335	Internet - Administration	-	300 \$
02 52000 959	Participation O.M.H.	-	50 \$
02 62100 951	Quote-part MRC	-	200 \$



**Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes**

02 70000 141	Salaire régulier – Superviseur C.L.	-	1 500 \$
02 70000 200	Charges sociales – Employeur	-	375 \$
02 70130 141	Salaire régulier – Patinoire	-	1 025 \$
02 70130 200	Charges sociales – Employeur	-	200 \$
			3 800 \$

ENGAGEMENT DE CRÉDIT

Aucun

PRÉSENTATION DES RÈGLEMENTS

2021-09-208
7158

Aucun

PRÉSENTATION DES RÉOLUTIONS

2021-09-209
7158

**APPEL D'OFFRES SUR INVITATION 2021-06 – POSE D'ENROBÉ
BITUMINEUX**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Pointe-aux-Outardes a procédé à l'ouverture des soumissions sur invitation 2021-06 pour la fourniture et la pose d'enrobé bitumineux de type ESG-10 aux endroits spécifiés au devis ;

CONSIDÉRANT QU' il y a eu des travaux supplémentaires pour une quantité de pavage supplémentaire pour l'intersection des rues St-Laurent et du Moulin.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Raynald Foster, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'accepter les travaux supplémentaires réalisés par Jean Fournier inc., pour la fourniture et la pose d'enrobé bitumineux de type ESG-10 pour l'intersection des rues St-Laurent et du Moulin, et ce, au montant de 1 781 \$, plus les taxes.

2021-09-210
7158

DÉCOMPTE PROGRESSIF #4 – RECHARGE DE PLAGE

CONSIDÉRANT la demande de paiement #4 pour les travaux terminés au 31 août 2021 concernant les travaux de recharge de plage située à l'est du quai ;

CONSIDÉRANT QUE le montant à payer, avec une retenue de 10 % du coût des travaux, est de 1 550 580,17 \$, taxes incluses ;

CONSIDÉRANT QUE M. Dominique Lachance, ingénieur, Fédération québécoise des municipalités, recommande le paiement tel que soumis par l'entrepreneur.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Ross, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, de procéder au paiement de la demande de paiement # 3 de Jean Fournier inc., pour les travaux terminés au 31 août 2021 concernant les travaux de recharge de plage située à l'est du quai. Le montant à payer, avec une retenue de 10 % du coût des travaux, est de 1 550 580,17 \$, taxes incluses.

Les coûts seront remboursés par le ministère de la Sécurité publique.

**Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes**



2021-09-211
7159

**AVENANT #2 PROTOCOLE D'ENTENTE – MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ
PUBLIQUE**

CONSIDÉRANT l'avenant #2 au protocole d'entente de financement, préparé par le ministère de la Sécurité publique, visant la réalisation de travaux de protection des berges contre l'érosion côtière dans le secteur de la rue Labrie à Pointe-aux-Outardes ;

CONSIDÉRANT QU' il y a lieu de conclure un avenant à l'entente afin de préciser les modalités d'octroi et de versement de l'aide financière pour les travaux à effectuer en bordure du fleuve Saint-Laurent dans le secteur de la rue Labrie.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Sylvie Ostigny, et résolu l'unanimité des conseillers présents, que le maire, M. Julien Normand, et la directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Dania Hovington, soient autorisés à signer l'avenant #2 au protocole d'entente à intervenir entre la municipalité de Pointe-aux-Outardes et le ministère de la Sécurité publique pour le financement visant la réalisation de travaux de protection des berges contre l'érosion côtière dans le secteur de la rue Labrie à Pointe-aux-Outardes.

2021-09-212
7159

**APPEL D'OFFRES PUBLIC 2021-05 – DÉNEIGEMENT ET ENTRETIEN
D'HIVER DES RUES MUNICIPALES, DES CHEMINS D'ACCÈS ET DES
STATIONNEMENTS**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Pointe-aux-Outardes a procédé à l'ouverture des soumissions pour le déneigement et l'entretien d'hiver des rues municipales, des chemins d'accès et des stationnements pour les saisons 2021-22, 2022-23 et 2023-24 ;

CONSIDÉRANT QU' après l'analyse des soumissions reçues, le plus bas soumissionnaire conforme est Les Entreprises R. & G. St-Laurent inc.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Raynald Foster, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que la Municipalité de Pointe-aux-Outardes accepte la soumission de Les Entreprises R. & G. St-Laurent inc. concernant l'appel d'offres 2021-05 pour le déneigement et l'entretien d'hiver des rues municipales, des chemins d'accès et des stationnements en vue des saisons 2021-2024, au coût de 506 505,42\$, taxes incluses.

2021-09-213
7159

PUBLICITÉ – SEMAINE DE LA MUNICIPALITÉ 2021

CONSIDÉRANT l'offre reçu du journal Le Manic pour une publicité pour la Semaine de la municipalité du 12 au 18 septembre 2021.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Sylvie Ostigny, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, de prendre ¼ de page de publicité pour la Semaine de la municipalité, auprès du journal Le Manic, et ce, au coût de 325 \$, plus les taxes.

2021-09-214
7159

CONGRÈS 2021 – FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS

Il est proposé par le conseiller Raynald Foster, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser M. Julien Normand, maire, à assister au congrès 2021 de la Fédération québécoise des municipalités qui aura lieu les 30 septembre, 1^{er} et 2 octobre prochains à Québec, au coût de 685,00 \$, plus les taxes.



Procès-verbal du Conseil du Village de Pointe-aux-Outardes

Il est également résolu de rembourser les frais de déplacement pour assister à ce congrès.

2021-09-215
7160

CONFÉRENCE ANNUELLE DU LOISIR MUNICIPAL 2021 – ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DU LOISIR MUNICIPAL

Il est proposé par la conseillère Sylvie Ostigny, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser M. Samuel Plante, superviseur en loisirs et culture, à assister à la conférence annuelle du loisir municipal 2021 de l'Association québécoise du loisir municipal qui aura lieu les 6 et 7 octobre prochains à Trois-Rivières, au coût de 350 \$, plus les taxes.

Il est également résolu de rembourser les frais de déplacement pour assister à cette conférence.

2021-09-216
7160

RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION – CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE MANICOUAGAN

CONSIDÉRANT la demande de renouvellement de l'adhésion à la Chambre de commerce et d'industrie de Manicouagan.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Raynald Foster, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que la Municipalité de Pointe-aux-Outardes renouvelle son adhésion 2021 auprès de la Chambre de commerce et d'industrie de Manicouagan au coût de 172,46 \$, taxes incluses.

2021-09-217
7160

CONCOURS - « JOURNÉE DE RÊVE AU PARC NATURE » DE POINTE-AUX-OUTARDES

CONSIDÉRANT QUE le Parc Nature de Pointe-aux-Outardes a dû annuler pour une seconde année son souper annuel ;

CONSIDÉRANT QUE le Parc Nature organise pour une deuxième année le concours « Journée de rêve au Parc Nature », en remplacement de son souper annuel, et ce, afin d'aider à son financement.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Ross, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, de procéder à l'achat de six (6) participations au concours « Journée de rêve au Parc Nature » à Pointe-aux-Outardes pour un coût total de 600 \$, qui est sensiblement le même montant annuel pour la participation au souper-bénéfice.

AFFAIRES NOUVELLES

Aucun

2021-09-218
7160

FERMETURE DES AFFAIRES NOUVELLES

Il est proposé par le conseiller Raynald Foster, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, de procéder à la fermeture des affaires nouvelles.

POINTS D'INFORMATION

- Décès de Mme Danielle Vignola

À la suite de l'annonce du décès de Mme Danielle Vignola, copropriétaire du dépanneur le Fanatik à Pointe-aux-Outardes, le conseil municipal offre ses sincères sympathies à la famille et aux proches.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Étant donné les mesures exceptionnelles de distanciation sociale dues à la pandémie de COVID-19, la réunion se déroule à huis clos. Nous n'avons reçu aucune question.

Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes



2021-09-219
7161

FERMETURE DE LA SESSION

Il est proposé par la conseillère Sylvie Ostigny, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que la présente session soit et est levée, il est 20 h 09.


MAIRE


DIRECTRICE GÉNÉRALE/
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

Je, Julien Normand, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.


MAIRE